

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **12 novembre 2012**

Délibération n° 2012-3337

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 novembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 novembre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Nissanian, Olivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémián.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Bolliet (pouvoir à M. Flaconnèche), Braillard (pouvoir à Mme Frih), Deschamps (pouvoir à Mme Dubos), Havard (pouvoir à Mme Dagorne), Kabalo (pouvoir à M. Nissanian), Léonard (pouvoir à M. Buffet), Muet (pouvoir à M. Lebuhotel), Mme Revel (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), M. Rousseau (pouvoir à M. Suchet), Mme Tifra (pouvoir à M. Llung), M. Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert).

Conseil de communauté du 12 novembre 2012**Délibération n° 2012-3337**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Institut Bioforce développement a pour vocation d'accroître l'impact et la pertinence des interventions dans des contextes d'urgence et d'aide au développement. Acteur phare de la solidarité internationale dans l'agglomération lyonnaise, cette association est un organisme unique en son genre qui propose des formations aux métiers spécifiques de l'humanitaire. Elle a été créée en 1983 par le docteur Charles Mérieux, suite à l'expérience d'une grande opération de santé publique au Brésil pour juguler une épidémie de méningite.

Cette association mène en France et à l'international des actions de renforcement de compétences : formations et certifications, amélioration de la logistique des systèmes de santé, soutien aux acteurs nationaux en situation de crise, appui à des initiatives locales de développement. Elle a mis en place des formations originales de logisticiens professionnels, capables d'intervenir dans le cadre d'opérations à caractère sanitaire ou humanitaire. Pour pouvoir répondre à l'ensemble de ces objectifs, elle emploie 40 salariés permanents et fait appel à une soixantaine d'intervenants spécialistes de ces thématiques.

Depuis bientôt 30 ans, cette association s'adapte en permanence aux besoins de professionnalisation des secteurs de l'humanitaire et de la solidarité internationale leur permettant d'agir avec l'efficacité indispensable, dans des situations de crises de plus en plus complexes.

Dans le cadre de son activité de formation, cette association a créé plusieurs cursus : logisticien, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement, des formations sur la sécurité en zones sensibles pour des professionnels de l'humanitaire et d'autres activités qui peuvent se retrouver exposées dans des zones de conflits, par exemple des journalistes. L'association assure également des interventions pédagogiques au profit de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG).

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire qui mènent des actions humanitaires et d'aide au développement. Cette politique de solidarité internationale participe, également, à l'internationalisation de la métropole lyonnaise.

L'activité et la philosophie d'action de l'association s'inscrivent pleinement dans les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) et dans le plan d'actions de la Communauté urbaine avec ses partenaires du Sud.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011

Par délibération n° 2011-2489 du 17 octobre 2011, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2011.

En 2011, outre son programme de formations récurrent, cette association a continué à développer des formations spécifiques. La crise alimentaire au Sahel a rappelé combien il était indispensable de développer les compétences en nutrition des ressources humaines présentes en Afrique de l'ouest. A partir de son centre opérationnel du Burkina Faso, l'association a mis en place un programme coordonné avec l'association Action contre la faim.

c) - Bilan

L'association a renforcé ses actions d'accompagnement de l'engagement solidaire et de conduites d'actions de développement local en milieu urbain sensible. Elle a poursuivi son action en matière d'amélioration des systèmes et programmes de santé dans le cadre de groupes de travail nationaux et internationaux en particulier au Bénin et au Burkina Faso.

d) - Programme d'actions et plan de financement 2012

L'association Institut Bioforce développement poursuit en 2012 son programme d'actions visant à :

- renforcer les capacités des acteurs de la solidarité,
- améliorer la performance des systèmes et programmes de santé dans les pays du Sud.

En 2012, les priorités de l'association concernent, dans le cadre de son activité internationale, d'une part, le renforcement des systèmes de santé, et d'autre part, l'accroissement des formations délivrées en Afrique à partir du Centre Bioforce implanté au Burkina Faso.

Elle développera un réseau de professionnels de santé francophones "RESOLOG", afin d'appuyer leurs démarches de renforcement de compétences et d'échanges d'expériences.

Par ailleurs, Bioforce poursuit l'extension de ses actions locales, notamment sur l'agglomération lyonnaise : sensibilisation des plus jeunes aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, et développement du programme "Défi des jeunes solidaires et citoyens".

Pour information, dans le cadre de la mise en œuvre de l'avenant au contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) 2011-2014 et de la délibération n° 2011-2557 du Conseil du 17 octobre 2011 sur le développement solidaire, la Communauté urbaine a souhaité nouer des partenariats avec des associations et partenaires dont l'activité concourt, entre autres, à diversifier la participation à la vie civique. A ce titre, il a été approuvé lors du Conseil de communauté du 19 mars 2012, un soutien de 50 000 € au pôle de développement local de l'Institut Bioforce développement pour les activités qu'il mène auprès des jeunes sur 13 Communes de l'agglomération lyonnaise (développement solidaire) :

Charges	Montants (en €)	Produits	Montants (en €)
achats dont :	732 123	vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 819 576
. achats d'études et de prestations de services	642 174	subventions d'exploitation dont :	3 125 182
. achats de fournitures administratives	89 949		

services extérieurs dont : <i>. sous-traitance générale</i> <i>. locations, entretien, réparation</i> <i>. documentation</i>	665 479	Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)/Agence française de développement (AFD)/volontariat associatif	558 200
	371 800	Région Rhône-Alpes	855 127
	280 219	autres régions	108 755
	13 460	Conseils généraux	128 800
autres services extérieurs dont : <i>. rémunérations intermédiaires et honoraires</i> <i>. publicité et publications</i> <i>. déplacements, missions</i> <i>. frais postaux, télécommunications, et autres frais</i>	849 138	Communauté urbaine de Lyon dont : <i>- relations internationales</i> <i>- développement solidaire</i>	75 000 25 000 50 000
	137 930	autres Communes	53 050
	62 332	Fonds européens	95 511
	583 500	ASP (emplois aidés)	16 920
	65 376	subventions publiques autres	759 714
		fondations	156 000
impôts et taxes	20 730		
charges du personnel dont : <i>. rémunérations et charges de personnel</i> <i>. autres charges personnel</i>	2 668 599	subventions privées autres	318 105
	2 653 551	autres produits de gestion courante	1 750
	15 048	cotisations, dons, mécénat	50 420
autres charges de gestion courante et financières	24 000	produits financiers	6 788
dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	65 697	transfert de charges	22 050
Total des charges	5 025 766	Total des produits	5 025 766

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2012, montant identique à celui attribué en 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'association Institut Bioforce développement pour son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Institut Bioforce développement définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte budgétaire 6574 - fonction 048 - opération n° OP02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 novembre 2012.